

Jean-Christophe CARREL

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon*

Christophe GABET

*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF – Université
Jean Monnet*

ASSOCIATION REGIE NOUVELLE – HH

9, rue Mathieu Varille

69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Régie Nouvelle - HH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

- o La note 2. « Information au titre des méthodes comptables » qui apporte des informations complémentaires sur la lecture et l'analyse de la trésorerie propre (trésorerie affectée au fonctionnement) qui s'élève à 129 K€ à la clôture de l'exercice, après retraitement des fonds détenus dans le cadre des mandats de gestion locative (lesquels figurent au passif du bilan).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la situation financière et morale de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 11 avril 2024.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 28 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Christophe GABET



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

POSTES	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, lic, logiciels, droits et valeurs similaires	34 450	21 879	12 571	4 856
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	101 882	101 883	(1)	(1)
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Autres immobilisations financières	550		550	550
Total I	136 882	123 762	13 120	5 405
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTE VERSÉS SUR COMMANDES				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 234		1 234	41 020
Autres créances	829 339		829 339	440 561
TRESORERIE				
Disponibilités	1 246 739		1 246 739	1 663 047
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
	948		948	533
Total II	2 078 260		2 078 260	2 145 161
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
Total III				
Total IV				
Total V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 215 142	123 762	2 091 380	2 150 567
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à moins d'un an			831 521	482 114

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
e-mail : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

BILAN PASSIF

POSTES	31-déc 2023	31-déc 2022
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524	2 524
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	2 524	2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640	94 640
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	94 640	94 640
Réserves	9 980	5 000
<i>Reserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	9 980	5 000
<i>Autres Réserves</i>		
Report à nouveau	457 988	407 011
Excédent ou déficit de l'exercice	265 350	55 976
Situation nette	830 481	565 152
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	830 481	565 152
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Total III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	62 995	106 127
Provisions pour charges		
Total II	62 995	106 127
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (1)	200 000	200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	9 355	18 658
Dettes fiscales et sociales (1)	209 778	146 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)		
Autres dettes (1)	778 770	1 114 142
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 197 904	1 479 288
Ecarts de conversion passif		
Total V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 091 380	2 150 567
CONTROL PASSIF = ACTIF		
(1) dont à plus d'un an		
<i>dont à moins d'un an</i>	1 197 902	1 279 288
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

COMPTES DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	400	700
Ventes de biens et services		
Honoraires	1 218 693	1 231 168
Produits de tiers financeurs		
Concours Publics, Subventions d'exploitation	3 667	4 366
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Contributions financières	1 488	
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	457 157	364 445
Autres produits	427 063	403 922
PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 108 468	2 004 601
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	463 747	742 593
Impôts, taxes et versements assimilés	81 066	65 503
Salaires et traitements	871 530	785 891
Charges sociales	365 452	347 259
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 565	184
Dotations aux provisions pour risques et charges	45 502	5 134
Autres charges	21 496	2 696
CHARGES D'EXPLOITATION II	1 852 359	1 949 260
RESULTAT D'EXPLOITATION I - II	256 109	55 341
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	20 154	1 238
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 017
PRODUITS FINANCIERS III	20 154	2 255
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
CHARGES FINANCIERES IV		
RESULTAT FINANCIER III-IV	20 154	2 255
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	276 263	57 596

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

COMPTÉ DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur opération de gestion		
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur opérations de gestion	10 913	1 620
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	10 913	1 620
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(10 913)	(1 620)
IMPOT SUR LES SOCIETES VII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 128 622	2 006 856
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 863 272	1 950 880
EXCEDENT OU DEFICIT	265 350	55 976

<u>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		
Produits		
Bénévolat	40 527	41 503
TOTAL	40 527	41 503
Charges		
Bénévolat	40 527	41 503
TOTAL	40 527	41 503

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 091 380 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un résultat positif de 265 349€. L'exercice de 12 mois concerné couvre la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 sont établis et présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce (art L123-12 à L123-18) et des règlements du comité de la réglementation comptable (CRC).

Il est fait application du règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

➤ Informations générales :

- Description de l'objet social : Régie Nouvelle est une Association à Vocation Sociale créée en 1986 par Habitat et Humanisme Rhône, représenté par Bernard DEVERT, et un collectif d'associations Lyonnaises. L'association favorise l'insertion et la promotion par le logement des personnes et des familles défavorisées au sens de la loi du 31 mai 1990 - loi Besson -et plus généralement de toutes celles éprouvant des difficultés à accéder à un logement. A cet effet, elle exerce les activités d'intermédiation locative de gestion locative adaptée et plus généralement toute activité immobilière favorisant l'activité d'insertion par le logement. Pour remplir sa mission et se conformer aux dispositions de la loi du 2 janvier 1970 et du décret du 20 juillet 1972, l'association se constitue en « Agence Immobilière à Vocation Sociale ». Elle se dote des moyens nécessaires à son activité : garantie financière, assurance responsabilité civile et professionnelle et carte professionnelle délivrée par la CCI de Lyon.

➤ Faits significatifs 2023

- Mise en gestion de 132 logements
- Mobilisation de 114 logements en partenariat avec la foncière d'Habitat et Humanisme, des propriétaires institutionnels et des propriétaires solidaires
- Mise en gestion d'une nouvelle PDF de 22 logements et de 17 logements sur LISSIEU
- Mise en gestion d'un immeuble intergénérationnel sur MIONS de 45 logements
- Prise en charge du nouveau dispositif Bail Réel Solidaire en lien avec l'OFS
- Mise en place par la GLC de la gestion des lots sur le territoire Nord Isère en lien avec Habitat et Humanisme Isère

- Mise en gestion d'un immeuble de 20 logements sur Villeurbanne dans le cadre d'un partenariat avec Swiss Life et de la Fédération Habitat et Humanisme

2. Information au titre des méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices), et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation sont décrites ci-après :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :
 - Agencements et aménagements des constructions amortis sur 2 à 20 ans
 - Matériel informatique et de bureau amorti sur 3 à 5 ans
 - Mobilier amorti sur 2 à 5 ans
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Les provisions pour risque concernent les litiges.
- La trésorerie apparaissant à l'actif du bilan, postes valeurs mobilières et disponibilités pour 1 246 738€ est comptabilisée selon les règles du plan comptable. Elle intègre la part liée aux mandats de gestion ; des comptes bancaires spécifiques ouverts au nom de l'association représentent 1 117 810€. La trésorerie affectée au fonctionnement de l'association s'élève à 128 928€.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

3. Informations relatives aux opérations inscrites au compte de résultat et au bilan

➤ IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeurs début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions Apports, Création, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	23 170		11 280
TOTAL Immobilisations incorporelles	23 170		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers	79 830		-
Matériel de bureau, informatique	8 495		
Mobilier	13 557		
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882		-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés	550		
TOTAL Immobilisations financières	550		
TOTAL GENERAL	125 602		11 280

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GROUPE ACTICONSEIL S.A. R.L. au capital de 164 700 Euros <i>Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes</i> 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon 69100 VILLEURBANNE Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09 email : contact@acticonseil.com Siret : 478 512 510 00031		
Autres immobilisations incorporelles			34 450
TOTAL Immobilisations incorporelles			34 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			79 830
Matériel de bureau, informatique		-	8 495
Mobilier			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles		-	101 882
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés			550
TOTAL Immobilisations financières			550
TOTAL GENERAL			136 882

➤ AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	18 314	3 565		21 879
TOTAL Immobilisations incorporelles	18 314	3 565		21 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales, agencements et divers	79 830			79 830
Matériel de bureau, informatique	8 495			8 495
Mobilier	13 557			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882			101 882
TOTAL GENERAL	120 196	3 565		123 761

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	3 565		
TOTAL Immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers	-		
Matériel de bureau, informatique	-		
Mobilier	-		
TOTAL Immobilisations corporelles			
TOTAL GENERAL	3 565		

➤ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montants fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	106 127	78 255	121 387	62 995
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	106 127	78 255	121 387	62 995
Provisions sur comptes clients		-		-
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		-		-
TOTAL GENERAL	106 127	78 255	121 387	62 995

➤ ETAT DES DETTES ET DES CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES				
ETATS DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations financières	550		550	
TOTAL de l'actif immobilisé	550		550	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Autres créances clients	1 234	1 234		
Personnel et comptes rattachés	647	647		
Etat - Divers	-	-		
Débiteurs divers	828 692	828 692		
TOTAL de l'actif circulant	830 573	830 573		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	948	948		
TOTAL GENERAL	832 071	831 521	550	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 e-mail : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	200 000	200 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 355	9 355		
Personnel et comptes rattachés	89 732	89 732		
Sécurité sociale et autres organismes	92 879	92 879		
Autres impôts, taxes et assimilés	27 166	27 166		
Groupe				
Propriétaires crédateurs	777 655	777 655		
Autres dettes	1 115	1 115		
TOTAL GENERAL	1 197 902	1 197 902		

➤ **TABLEAU DES SOLDES MANDANTS**

Opérations Mandants	Débit	Crédit	Solde débiteurs cpte 467370	Solde créditeurs cpte 467380
FONCIERE	13 610 141	13 654 706		44 565
HHR	10 375 733	10 532 105	72 488	228 859
HH 42	324 499	331 410		6 911
FEDERATION	13 085	8 318	4 767	
Propriétaires Solidaires	9 487 812	9 917 146	21 998	451 332
Autres comptes Mandants	261 336	307 324		45 988
Total Général	34 072 606	34 751 009	99 253	777 655

➤ **TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
				Brute	Nette		
SCI SOLIDARITES NOUVELLES	10 000	4 984	5%	500	500	110 730	14 774
SCI LA GRANDE FAMILLE	1 000		5%	50	50	65 000	(60 121)

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 e-mail : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	
MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 417
Dettes fiscales et sociales	122 205
Autres dettes	-
TOTAL	124 622

➤ PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	
MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances à recevoir	74 835
TOTAL	74 835

➤ CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	948	
Produits constatés d'avance		-
TOTAL	948	-

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524				2524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640				94 640
Réserves	5 000	5 000		(20)	9 980
Report à nouveau	407 012	50 976			457 988
Excédent ou déficit de l'exercice	55 976	(55 976)	265 349		265 349
TOTAUX	565 152	0	265 349	(20)	830 481

4. AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

➤ **Rémunération des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles**

En application de l'article 20 de la loi n° 2000-568 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes versées aux personnes ayant le plus de pouvoir de décision, cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul sur l'exercice 2023.

➤ **Honoraires annuels du commissaire aux comptes.**

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 10 320 € TTC pour le contrôle des comptes de l'exercice 2023.

➤ **Bénévolat**

BENEVOLAT REPARTI PAR ACTIVITE

Activités	Nombre d'actifs	Heures	SMIC horaire chargé €
Logements Temporaires et Diffus Individuel	15	1 988	36 645
Logements Diffus Collectif	0.5	8	142
Gestion locative comptable, contentieux	1.5	203	3 739
Développement Habitat	0	0	0
TOTAUX	17	2 199	40 526
Pour rappel bénévolat en 2022	16	2 301	41 503

L'Union Economique et Sociale regroupant Habitat et Humanisme Rhône et Régie Nouvelle -HH a bénéficié de 53 047 heures de bénévolat en 2023.

➤ **Engagement de retraite**

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (*ou méthode du prorata des droits au terme*). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 3.20 %

Les indemnités de fin de carrières versées aux salariés dans le cadre d'un départ volontaire sont soumises aux charges sociales patronales. Les taux retenus pour cette évaluation sont les suivants :

- ✓ Cadre: 60%
- ✓ Non-cadre: 44%

Les âges de départ à la retraite retenus sont les suivants :

- ✓ Cadre : 65 ans
- ✓ Non cadre : 65 ans

Il est à noter que les départs à la retraite sont à l'initiative du salarié.

Au 31/12/2023, l'engagement est estimé à 23 050€ dont 13 134 € externalisé auprès d'un établissement financier.

➤ **Effectif**

Sur 2023, l'effectif moyen annuel décompté en équivalent temps plein (ETP) est de 25.97 contre 24.63 en 2022. Cet effectif se compose de 18.87% d'hommes et 81.13% de femmes, dont 11.55% de cadres, 69.15% d'employés et 19.30% d'agents de maîtrise.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

➤ Informations sur les parties liées (HHR/RN)

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 e-mail : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

COMPTE DE RESULTAT**TABLEAU DES FLUX AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Produits	
Production vendue	188 876
Transfert de charges	784 482
Produits transfert activité	-
TOTAUX	973 358

Charges	
Charges transfert activité	
Autres achats et charges externes	368 062
TOTAUX	368 062

RESULTAT NET DES FLUX RN-HHR	605 296
-------------------------------------	----------------

POSTES DE BILAN**TABLEAU DES SOLDES AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Libellé	2023
----------------	-------------

Actif	
Compte courant	633 995
Créances	-
TOTAUX	633 995

Passif	
Compte courant	
Dettes financières	200 000
Dettes Fournisseurs	-
TOTAUX	200 000

➤ Engagements reçus par l'association

L'association détient des fonds pour le compte de tiers. Ces fonds sont assurés par la caisse de garantie Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC) pour un montant plafond de 2 600 000 € du 01/01/23 au 04/06/23 et de 3 360 000€ du 05/06/23 au 31/12/23. La CEGC garantit de même les réalisations des transactions immobilières à hauteur de 110 000 €.